

Il va neiger ! Sus aux morts algériens continuant de toucher leur pension

écrit par Juvénal de Lyon | 26 mars 2024

Fraude Sociale : les Retraités Algériens dans le Viseur du Gouvernement Français





Le gouvernement français intensifie sa lutte contre la fraude aux retraites, avec un accent particulier sur les retraités vivant à l'étranger, notamment en Algérie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan anti-fraude lancé en mai 2023 par le Premier ministre Gabriel Attal.

Selon Capital, depuis le début du plan, l'Assurance retraite a détecté près de 200 millions d'euros de préjudice et plus de 15 millions de retraités concernés. Les indus évités ont également augmenté, passant de 95 millions d'euros en 2017 à 153 millions d'euros en 2021.

L'Assurance retraite utilise divers outils pour lutter contre la fraude, tels que la vérification des justificatifs et le certificat d'existence. Pour [les retraités résidant à l'étranger](#), des partenariats ont été mis en place avec des banques locales et des administrations. En Algérie, où environ 350'000 retraités perçoivent une pension française, un dispositif spécifique a été mis en place pour pallier l'absence d'informations directes.

Contrôle des retraités de plus de 85 ans

Le contrôle des centenaires est renforcé, avec une expérimentation en Algérie ayant révélé que 30% des retraités de plus de 98 ans convoqués ne se sont pas présentés, entraînant la suspension de leurs pensions. Le gouvernement envisage d'étendre ce contrôle aux plus de 85 ans d'ici 2027.

Ainsi, si un assuré n'a pas répondu pendant six mois à la caisse de retraite et qu'il réapparaît d'un coup, il doit se présenter au guichet de la banque pour qu'elle vérifie son identité. Ceux pour lesquels il y a un gros doute d'usurpation d'identité sont convoqués au consulat.

Vérifier les comptes bancaires

L'Assurance retraite aura accès au [Fichier des comptes bancaires français \(Ficoba\)](#) d'ici fin juin, lui permettant de vérifier en temps réel les coordonnées bancaires des retraités et d'assurer une gestion plus efficace des paiements. Cette mesure vise à garantir que la pension est versée au bon retraité.

D'ici fin juin, l'Assurance retraite aura également accès au Géré par la Direction générale des finances publiques (le fisc) pour consulter la liste de tous les comptes bancaires ouverts en France. Ces nouvelles mesures soulignent la détermination de la France à lutter contre la fraude et à garantir l'intégrité de son système de retraite.

https://observalgerie.com/2024/03/24/societe/france-retraite-s-algeriens/#google_vignette

Juvénal de Lyon